



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement



Atlas régional du risque feux de forêt *en Pays de la Loire*

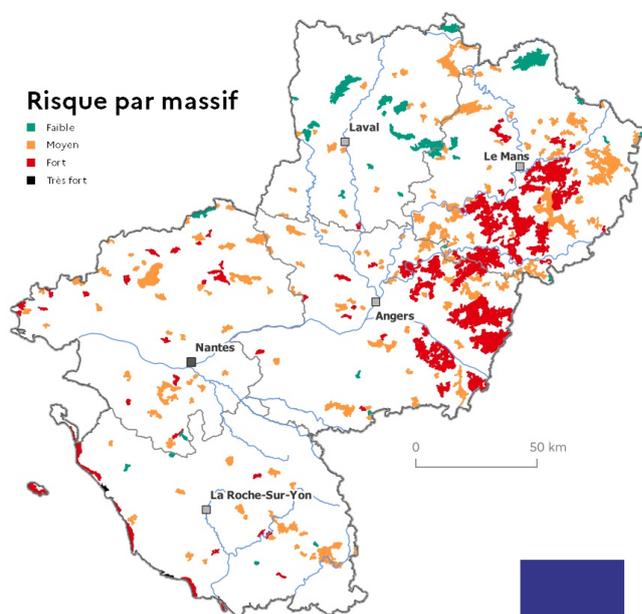
La connaissance et la prévention du risque

La connaissance du risque, du niveau de sensibilité des zones exposées et des enjeux doit permettre de mieux cibler les actions de prévention à déployer sur les territoires et de les adapter aux spécificités locales.

En 2022, une démarche d'amélioration de cette connaissance sur le risque feux de forêt en Pays de la Loire, au travers de la production d'un atlas cartographique régional, a été entreprise, en deux temps :

- une première phase d'analyse technique par la DREAL Pays de la Loire ;
- une seconde phase de concertation et de validation de la méthodologie et des données produites a été menée avec les partenaires : DDT(M), la DRAAF, l'ONF, le CRPF et les SDIS¹.

Niveau de risque synthétisé par massif forestier



Sources : © IGN-AdminExpress®, DREAL PDL
Réalisation : DREAL PDL\SRNT/DRNHSS, mai 2023



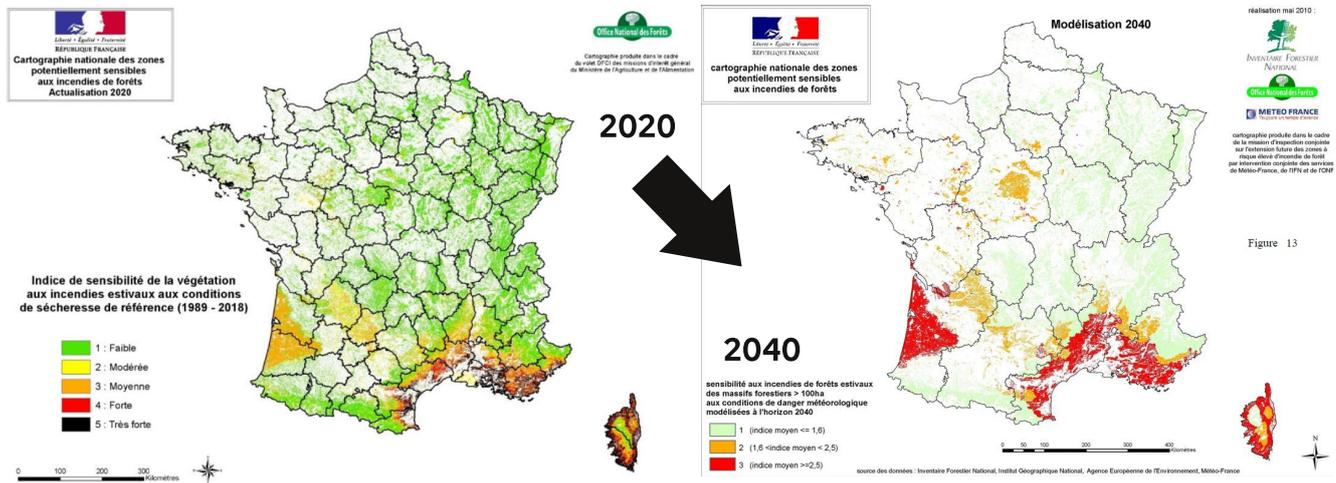


Figure 13

Une évolution rapide du contexte pour la prévention des incendies de forêt

Selon l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), dès 2040 les dérèglements climatiques perturberaient les conditions météorologiques puisqu'une sécheresse extrême conjuguée à une canicule intense pourraient avoir lieu durablement et régulièrement durant les étés dans les territoires méditerranéens. Et dès 2060, les conditions climatiques deviendraient défavorables à certaines espèces de ces régions. Les zones

exposées aux risques incendies devraient remonter vers le Nord-Ouest en France métropolitaine (Pays de la Loire, Centre-Val-de-Loire et Bretagne).

Le changement climatique accroît le risque incendie par l'augmentation des températures qui contribue à une sécheresse croissante de la biomasse. La dégradation de l'état sanitaire des peuplements forestiers plus l'absence d'entretien et de gestion des forêts, renforcent le risque incendie. L'intensification des feux fait craindre des destructions de plus en plus importantes et la répétition d'incendies extrêmes.

La méthode

La méthodologie retenue² consiste à combiner trois indicateurs : l'aléa, les enjeux et la défendabilité. Chaque indicateur se voit attribuer un score pour chaque carreau d'une grille appliquée sur le territoire régional (grille au pas de 50 m). Ce système de scoring permet de comparer ces valeurs entre elles, les pondérer, les agréger, ou les croiser pour en calculer de nouvelles. Les scores de chaque étape sont ensuite reclassés dans l'un des trois niveaux fort, moyen ou faible.

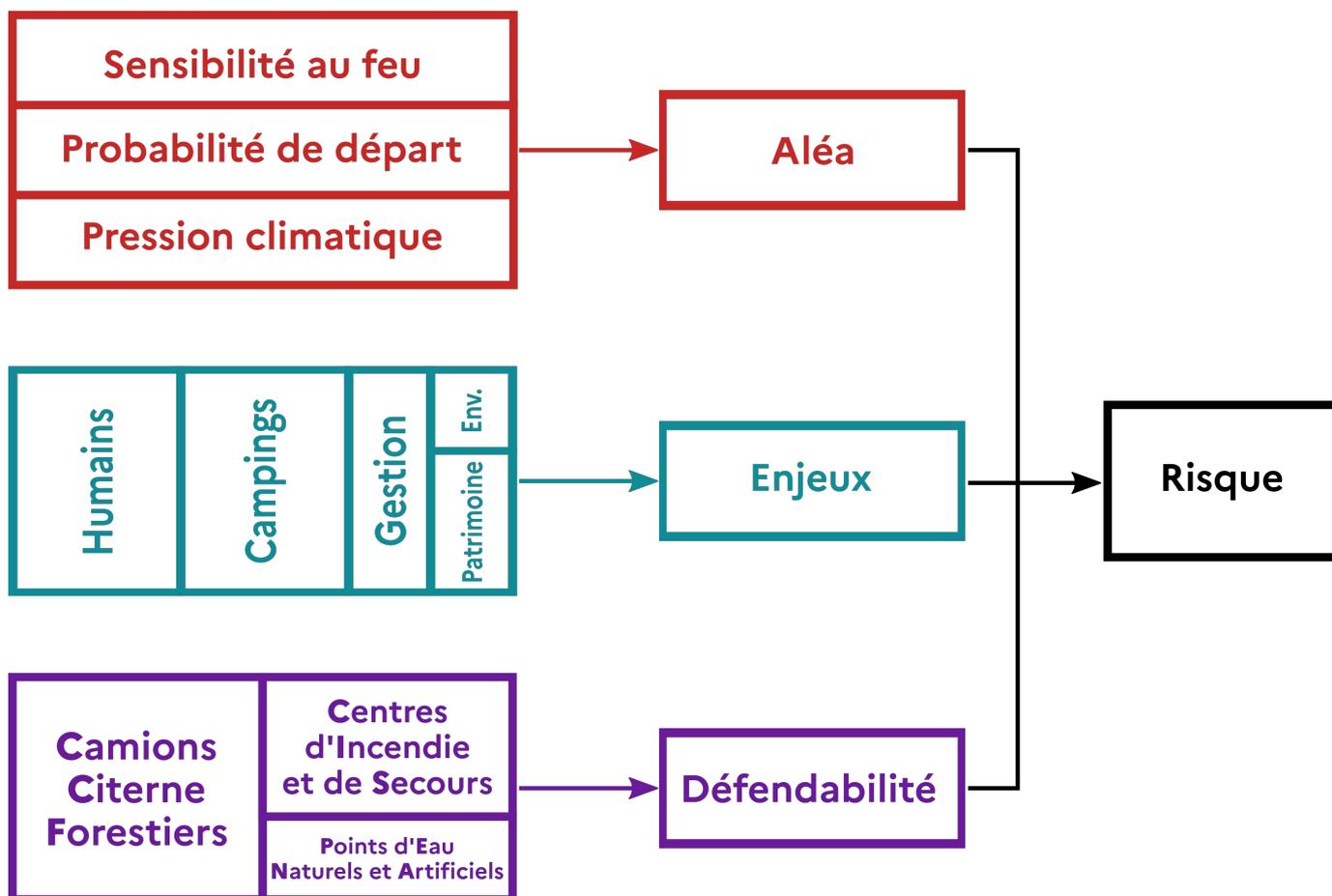
- **l'aléa** est la probabilité d'occurrence du phénomène et son intensité. Cet indice est obtenu par un croisement de la sensibilité des essences au feu, de la probabilité de départ de feu, et de la pression climatique.

- les **enjeux** sont composés des enjeux humains, des campings, de la gestion forestière, du patrimoine et de la biodiversité. Pour chacune de ces composantes un indice est attribué aux différents éléments en fonction de leur niveau d'enjeu. Ces différents enjeux sont pondérés et agrégés sur une grille. Chaque carreau de cette grille est ensuite reclassé sur son niveau d'enjeux cumulés.

- la **défendabilité** est la capacité du territoire à se défendre contre les incendies de forêt. Cet indicateur est produit à partir de trois composantes : temps d'accès depuis un Centre d'Incendie et de Secours (CIS), depuis un Camion Citerne Forestier (CCF), et depuis un Point d'Eau Naturel ou Artificiel (PENA).

Le **risque**³ est issu du croisement des trois indicateurs précédents (aléas + enjeux + défendabilité). Il est classé en 3 niveaux : Fort-Moyen-Faible sur une grille au pas de 50 m.

Synthèse de la méthodologie



Les ressources

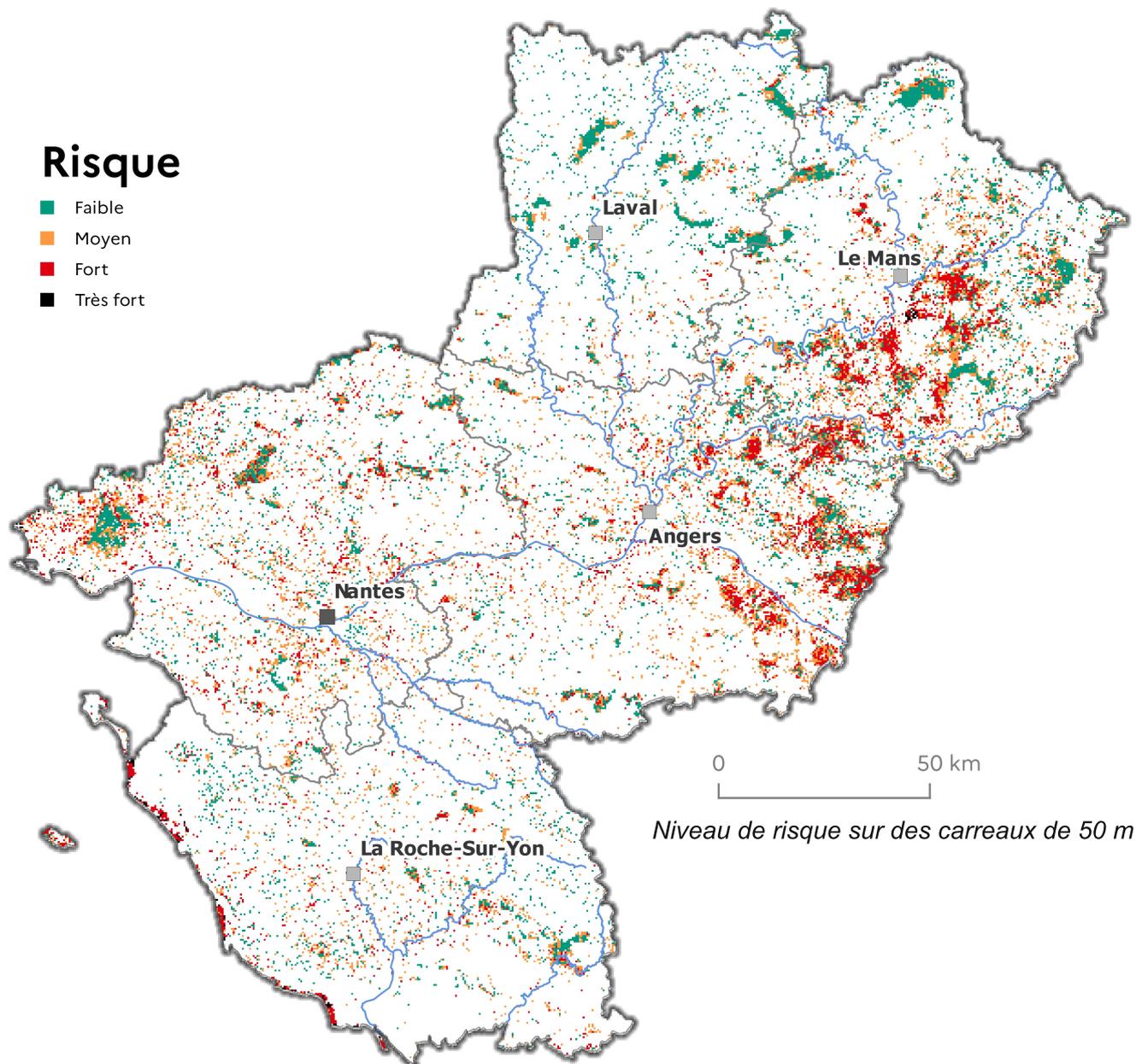
Elles sont toutes disponibles sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire :

<https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/feux-de-foret-en-pays-de-la-loire-atlas-regional-a5455.html>

- atlas cartographique régional et départemental
- rapport associé
- tableau de données par commune
- guide méthodologique
- guide géomatique et scripts pour reproduire la méthodologie

Cet atlas sera enrichi et actualisé régulièrement en fonction des nouvelles données disponibles (évolution de la sensibilité, des moyens de défendabilité, des enjeux...)





¹ DDT(M) : directions départementales des territoires (et de la mer) ; DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ; ONF : Office National des Forêts ; CRPF : centre régional de la propriété forestière ; SDIS : services d'incendie et de secours.

² La méthodologie est basée sur celle mise en place par la DREAL Centre-Val-de-Loire en 2021 (<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/atlas-du-risque-de-feux-de-foret-en-centre-val-de-a3834.html>).

³ la notion du risque en prévention : c'est le croisement entre la probabilité et l'intensité du phénomène (l'aléa) avec les enjeux. La méthodologie utilisée croise en plus la défendabilité.
=> un massif forestier composé d'essences très sensibles aux incendies (pin maritime par exemple) peut avoir un risque faible, si, dans ce même massif il y a peu d'enjeux et une bonne défendabilité.